

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

aire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

die et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Reclamation : contact@mupras.com

Se en charge : pec@mupras.com

adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données personnelles.

S : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Déclaration de Maladie : N° P19- 0021571

 Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 12323Société : RAM Actif Pensionné(e) Autre :Nom & Prénom : FIKRI BOUCHAIB Date de naissance : 12/04/1981Adresse : Bouskara GOLF CITY, IM 66 APTS, VILLE VERTE CASABLANCATél. : 0661476512 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

G. Farid
Professeur en clinique
Endocrinologie Diabétologie Hypothyligie
de l'Enfant et de l'Adolescent
Hôpital d'Enfants CHU Ibn Rochd - Casablanca

Date de consultation : 25/05/19Nom et prénom du malade : ALI FIKRIAge : 7ans

Lien de parenté :

 Lui-même Conjoint EnfantNature de la maladie : Retard de croissance

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CasablancaLe : 09/07/2019Signature de l'adhérent(e) : 

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
25/05/19	G		350 D.F.	<i>Dr. Farida - Professeur de Chirurgie Professeur de Endocrinologie - Diabétologie - Urologie de l'Enfant et de l'Adolescent Hôpital d'Enfant - CHU Ibn Rochd - Casablanca</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE GOLF CITY Centre Commercial - Bourkoura Golf city N°9 - Bourkoura - Casablanca Tél: 0322290709</i>	25/05/19	12,00

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

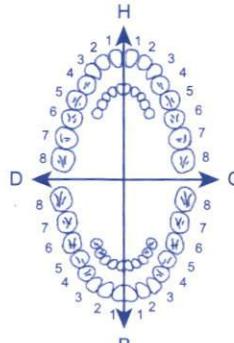
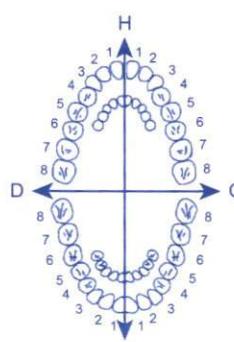
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX
	H 25533412 00000000 35533411	D 21433552 00000000 11433553	G B	MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'E

AJIAL أجيال



مصحة الطفل والرضيع
CLINIQUE PEDIATRIQUE

Casablanca, le : 25/05/15

Fikri Al-

12,80 Dhs prun



Dr. Farida AÏT AISSI
Professeur de médecine
Endocrinologie - Diabétologie - Gynécologie
de l'Enfant et de l'Adolescent
Hôpital d'Enfants - CHU Ibn Rochd - Casablanca

347, Boulevard Panoramique, Casablanca - Maroc
Tél. : +212 522 87 81 81 / +212 522 21 00 21 / Fax : +212 522 87 25 00
direction@clinique-ajial.ma / www.clinique-ajial.ma



DOLIPRANE®

100 mg poudre en sachet-dose (de 6 à 8 kg)
150 mg poudre en sachet-dose (de 8 à 12 kg)
200 mg poudre en sachet-dose (de 12 à 16 kg)
300 mg poudre en sachet-dose (de 16 à 30 kg)

COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE

	Par sachet-dose
	PARACETAMOL
Doliprane 100 mg poudre	100 mg
Doliprane 150 mg poudre	150 mg
Doliprane 200 mg poudre	200 mg
Doliprane 300 mg poudre	300 mg

EXCIPIENTS : Benzoate de sodium, povidone k30, monoglycérides acétylés, dioxyde de titane, saccharine, saccharose, arôme orange.

Teneur en sucre : saccharose 0,4 g / sachet de 100 mg ; 0,6 g / sachet de 150 mg ; 0,8 g / sachet de 200 mg ; 1,2 g / sachet de 300 mg.

Teneur en sodium : 0,11 mg / sachet de 100 mg ; 0,17 mg / sachet de 150 mg ; 0,22 mg / sachet de 200 mg ; 0,33 mg / sachet de 300 mg.

FORME PHARMACEUTIQUE

Doliprane 100 mg..... Boîte de 12 sachets
Doliprane 150 mg..... Boîte de 12 sachets
Doliprane 200 mg..... Boîte de 12 sachets
Doliprane 300 mg..... Boîte de 12 sachets

CLASSE PHARMACO-THERAPEUTIQUE

ANTALGIQUE - ANTIPIRETIQUE

(N : Système nerveux central)

DANS QUEL(S) CAS UTILISER CE MEDICAMENT ?

Ce médicament est indiqué en cas de douleur aiguë fièvre telles que maux de tête, états grippaux, douleurs dentaires, courbatures.

DANS QUEL(S) CAS NE PAS UTILISEP

Ce médicament ne doit pas être utilisé

- Allergie connue au paracétamol
- Maladie grave du foie
- En cas de doute, il est indispensable de consulter un médecin

MISES EN GARDE SPECIALES

Ce médicament contient du paracétamol.
la dose quotidienne recommandée (cf. notice).

PRECAUTIONS D'EMPLOI

Si la douleur persiste plus de 5 jours ou si elle devient plus intense, ou si elle est accompagnée d'autre signe, ne pas continuer le traitement.

En cas de diabète ou de régime hypocalorique, il faut surveiller la tolérance au glucose.

En cas de régime désodé ou hyposodé, il faut surveiller l'équilibre hydrique.

En cas de doute ne pas hésiter à demander conseil à un professionnel de la santé.

PPV 12DH80
PER 10/20
LOT H2191

12,80

INTERACTIONS MEDICAMENTEUSES ET AUTRES INTERACTIONS

Signaler la prise de Doliprane à votre médecin en cas de prescription de dosage de l'acide urique sanguin ou de la glycémie.

Afin d'éviter d'éventuelles interactions entre plusieurs médicaments, il faut signaler systématiquement tout autre traitement en cours à votre médecin ou à votre pharmacien.

COMMENT UTILISER CE MEDICAMENT ?

POSOLOGIE :

- La posologie du paracétamol dépend du poids de l'enfant : les âges sont mentionnés à titre d'information.
- Si vous ne connaissez pas le poids de l'enfant, il faut le peser afin de lui donner la dose la mieux adaptée.
- La dose quotidienne de paracétamol recommandée est d'environ 60 mg/kg/jour, à répartir en 4 ou 6 prises soit environ 15 mg/kg/toutes les 6 heures.

Doliprane 100 mg sachet (de 6 à 8 kg)

- Pour les nourrissons de 6 à 8 kg (environ 3 à 9 mois) : 1 sachet à 100 mg à renouveler si besoin, au bout de 6 heures, sans dépasser 4 sachets par jour.

Doliprane 150 mg sachet (de 8 à 12 kg)

- Pour les nourrissons de 8 à 12 kg (environ 6 à 24 mois) : 1 sachet à 150 mg par prise, à renouveler si besoin, au bout de 6 heures, sans dépasser 4 sachets par jour.

Doliprane 200 mg sachet (de 12 à 16 kg)

- Pour les enfants de 12 à 16 kg (environ 2 à 5 ans) : 1 sachet à 200 mg par prise, à renouveler si besoin, au bout de 6 heures, sans dépasser 4 sachets par jour.

Doliprane 300 mg sachet (de 16 à 30 kg)

- Pour les enfants de 16 à 24 kg (environ 4 à 9 ans) : 1 sachet à 300 mg par prise, à renouveler si besoin au bout de 6 heures, sans dépasser 4 sachets par jour.

- Pour les enfants de 25 à 30 kg (environ 9 à 11 ans) : 1 sachet à 300 mg par prise, à renouveler si besoin au bout de 4 heures, sans dépasser 6 sachets par jour.

EN CAS DE DOUTE, DEMANDEZ CONSEIL À VOTRE MEDECIN OU A VOTRE PHARMACIEN

voie et mode d'administration

voie orale

mode d'administration

- Verser le contenu d'un sachet dans un verre puis ajouter une petite quantité de boisson (par exemple eau, lait, jus de fruit).
- Remuer et boire immédiatement après.

FREQUENCE ET MOMENT AUXQUELS LE MEDICAMENT DOIT ETRE ADMINISTRE

Les prises doivent être régulièrement espacées, y compris la nuit, de préférence de 6 heures et d'au moins 4 heures.

En cas de maladie grave des reins (insuffisance rénale sévère), les prises seront espacées de 8 heures minimum.

EFFETS NON SOUHAITES ET GENANTS

Comme tout produit actif, ce médicament peut, chez certaines personnes, entraîner des effets plus ou moins gênants.

Dans certains cas rares, il est possible que survienne une éruption cutanée, ou une réaction allergique. Il faut immédiatement arrêter le traitement et avertir votre médecin.

Signaler à votre médecin tout effet non souhaité et gênant qui ne serait pas mentionné dans cette notice.

CONSERVATION

Ne pas dépasser la date limite d'utilisation indiquée en clair sur l'emballage.



bottu s.a

82, Allée des Casuarinas - Ain Sebâa - Casablanca

S. Bachouchi - Pharmacien Responsable